

VIVRE

SAINT-LAMBERT



1 Mot de notre mairesse | **2** Nouveau directeur général | **6** Budget 2022 | **13** Emplois d'été

PRINTEMPS 2022

SOMMAIRE



1 Mot de la mairesse

2/4 Actualités

5 Achat local

6/7 Dossier - Budget 2022

8/10 Programme d'activités

11 Entrevue

12/14 Vie citoyenne

15/17 English version

18 Microsite 100 % culture Saint-Lambert



DATES IMPORTANTES

Séances ordinaires du conseil municipal
Lundis 21 mars, 11 avril et 16 mai à 19 h 30,
au centre multifonctionnel

Fin de l'interdiction de stationner de nuit dans la rue
Jeudi 31 mars

Inscription aux activités de loisirs (printemps)
À compter du mardi 12 avril à 19 h, en ligne
À compter du jeudi 14 avril à 8 h 30, au comptoir

Pâques
Vendredi 15 avril et lundi 18 avril
Les services administratifs seront fermés.
La collecte de déchets aura lieu comme prévu.
La bibliothèque sera fermée les 17 et 18 avril.

Échéance pour les versements de taxes
Mardi 19 avril

Inscription aux camps de jour
À compter du samedi 23 avril à 9 h, en ligne

Journée nationale des patriotes
Lundi 23 mai
Les services municipaux seront fermés, sauf la piscine.
La collecte de déchets aura lieu comme prévu.

Le Magazine *Vivre Saint-Lambert* est réalisé par la Ville de Saint-Lambert. Il est distribué gratuitement dans tous les foyers lambertois. Un dépôt légal est fait à la Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

Pour des questions ou des commentaires, écrivez-nous à communications@saint-lambert.ca.



VOTRE MAIRESSE

S'ADRESSE À VOUS

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Au moment d'écrire ces lignes, nous avons, en tant que nouveaux élus, déjà réalisé un trimestre de travail au conseil municipal.

Outre les formations obligatoires que nous devons tous suivre en début de mandat, et au-delà de la prise de connaissance des dossiers en cours, notre conseil n'a pas tardé à se pencher sur les dossiers prioritaires suivants :

Adoption du budget 2022 : Nous souffrons d'un manque de liquidités et d'un grave déficit de maintien d'infrastructures, attribuables à des facteurs indépendants de notre volonté et reliés à notre position au sein de l'agglomération de Longueuil. Je tiens d'ailleurs à vous remercier pour votre compréhension envers les hausses de taxes que nous avons dû imposer pour maintenir les services, dans les circonstances encore plus atténuantes des hausses vertigineuses des valeurs

des résidences de Saint-Lambert, telles qu'elles ont été évaluées par le Service d'évaluation de Longueuil pour le rôle de 2022 à 2024.

Embauche d'un nouveau directeur général : Monsieur Jasmin Savard sera parmi nous à compter du 7 mars et nous sommes enchantés de son arrivée. Nous remercions monsieur Jacques Des Ormeaux d'avoir assuré l'intérim depuis juillet 2021 et nous lui souhaitons une bonne retraite!

Demande de révision de la formule de partage des services communs : Il apparaît d'ores et déjà que l'agglomération de Longueuil ne souhaite pas modifier l'assiette fiscale qui prévaut, laquelle est basée en quasi-totalité sur nos valeurs foncières résidentielles depuis 2007. Elle n'envisage pas non plus d'allègement, malgré la position financière précaire dans laquelle notre ville se trouve.

Quoi qu'il en soit, nous devons continuer de progresser vers les prochaines

étapes de notre plan de pérennité pour Saint-Lambert : (i) continuer les démarches avec l'agglomération ainsi qu'à d'autres niveaux, (ii) adopter une réforme de notre réglementation en zonage et urbanisme, et décider d'un plan de redressement immobilier pour permettre le développement et le redéveloppement de certains secteurs de notre ville, et (iii) prioriser l'environnement et les arbres.

Nous savons à quel point vous avez à cœur tout ce qui touche le patrimoine, l'architecture et l'environnement de notre ville. Soyez sans crainte : nous vous consulterons avant de prendre quelque résolution que ce soit à ces sujets.

Urbanisme : Nous avons transmis à nos équipes de l'hôtel de ville notre position unanime sur l'importance de tenir dorénavant compte du patrimoine, des arbres et de la végétation, et de les prioriser dans le cadre de l'analyse de tout projet soumis pour approbation.

Manque de places en garderie : Nous avons collaboré avec les CPE et propriétaires de garderies privées pour répondre à l'appel d'intérêt urgent du ministère de la Famille. Notre ville a obtenu plus de 200 places additionnelles en services de garde. Les détails suivront sous peu, mais nous sommes soulagés de savoir que ces places seront disponibles rapidement et combleront les besoins criants de nombreuses jeunes familles de Saint-Lambert.

Pour terminer, j'espère que vous continuez à prendre soin de vous et de vos proches en cette pandémie. Souhaitons-nous de pouvoir retrouver une certaine normalité dans nos vies au cours des prochains mois.

À bientôt,

Pascale Mongrain

450 466-3235

mairie@saint-lambert.ca





Jasmin Savard nommé directeur général

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que nous annonçons l'entrée en poste, le 7 mars, de monsieur Jasmin Savard à titre de directeur général de la Ville de Saint-Lambert.

Cette nomination représente une nouvelle importante pour le développement de notre ville, particulièrement dans le contexte des défis qui devront être relevés au cours des prochaines années.

Jasmin Savard est un gestionnaire chevronné doté d'une vaste expérience du milieu, d'un sens politique fort et d'une vision globale des enjeux des municipalités. Expert en politiques publiques urbaines et municipales, il a consacré les 15 dernières années de sa carrière au service de l'ensemble des municipalités au sein de l'Union des municipalités du Québec, où il a occupé durant 8 ans la fonction de directeur général. M. Savard est également administrateur de sociétés certifié (ASC).

Au cours de sa carrière, il a contribué à développer un positionnement politique stratégique, à bâtir une forte cohésion politique au sein d'une organisation nationale, à réaliser les priorités d'un plan stratégique et à élaborer de nombreux services dédiés aux besoins des membres. Ainsi, M. Savard s'est distingué par ses compétences de gestionnaire de haut niveau, par son courage managérial ainsi que par son style de leadership participatif et mobilisateur.

Il prendra la relève de Jacques Des Ormeaux, qui assurait l'intérim de la direction générale depuis juillet. Nous remercions M. Des Ormeaux du travail accompli et d'avoir assuré ce rôle clé avec sérieux au cours des derniers mois.

COVID-19

État de situation



Au moment d'écrire ces lignes, les impacts de la pandémie de COVID-19 sur nos services municipaux sont minimes. Les activités, incluant les spectacles, ont repris en présentiel. Pour la grande majorité, une réservation est néanmoins nécessaire et la capacité d'accueil est réduite pour assurer une distanciation appropriée à la situation.

Pour l'instant, le passeport vaccinal est requis pour les participants aux activités culturelles, récréatives et sportives âgés de 13 ans et plus. Il est également requis pour les visiteurs et les spectateurs au centre de loisirs, à la piscine et à l'aréna. La seule exception s'applique aux personnes se présentant au comptoir de service. Comme annoncé par le gouvernement, à compter du 14 mars, cette mesure sera levée.

Avant de vous déplacer, nous vous demandons de prioriser les demandes à distance par courriel ou par téléphone, lorsque possible. Vous pouvez communiquer directement avec les différents services de la Ville ou avec l'accueil au 450 672-4444 ou à info.citoyens@saint-lambert.ca.

Souffler sans polluer

À partir du 1^{er} mai, il sera interdit d'utiliser un souffleur à feuilles opéré par un moteur à essence. Cette mesure vise à réduire les gaz à effet de serre, très nocifs pour l'environnement et les impacts sur la santé humaine.

Il sera encore permis de se servir d'un souffleur à feuilles électrique, mais seulement entre le 1^{er} juin et le 30 septembre.

Le meilleur choix pour vos feuilles mortes demeure donc le bon vieux râteau. C'est écologique, bon pour votre santé... et bien moins bruyant!

Sécurité des piscines : fin des droits acquis dès 2023!

Depuis le 1^{er} juillet 2021, le *Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles* du Québec a été modifié afin de renforcer la sécurité des aménagements autour des piscines. Ces changements ont été faits en réponse à une recommandation formulée par plusieurs coroners avec l'objectif de réduire les risques de noyade chez les enfants.

Ce nouveau règlement rend caducs les droits acquis concernant les mesures de protection pour les propriétaires d'une piscine installée avant le 1^{er} novembre 2010. Si c'est votre cas, vous devrez vous assurer que la clôture et les autres installations entourant votre piscine soient conformes avec le *Règlement de zonage* de la Ville, et ce, d'ici le 1^{er} juillet 2023.

De plus, le règlement a été bonifié afin d'ajouter des dispositions visant à augmenter la sécurité des aménagements autour des piscines résidentielles et pour réduire les risques d'accident de plongeon. Ces nouvelles dispositions vous seront exigées pour obtenir un permis pour l'installation d'une nouvelle piscine ou pour remplacer un élément d'aménagement de votre piscine.

Visitez le saint-lambert.ca/piscines pour tous les détails. Vous pouvez également communiquer avec notre équipe au 450 466-3277 ou à urbanisme@saint-lambert.ca pour vérifier la conformité de votre piscine et pour connaître les démarches afin d'y remédier.



Regard sur notre production de déchets

L'arrivée d'une nouvelle année rime souvent avec bilan. Afin de commencer 2022 du bon pied, pourquoi ne pas en profiter pour faire le point sur notre production de matières résiduelles? Sommes-nous sur la bonne voie? Assurément!

- ✓ En 2021, nous avons produit 985 tonnes de déchets de moins qu'en 2018, c'est-à-dire qu'avant l'implantation de la collecte des matières organiques. Cela représente une réduction de 20 % des déchets que nous enfouissons annuellement!
- ✓ Depuis l'arrivée de la collecte des matières organiques, près de 49 % de nos matières résiduelles sont valorisées, ce qui signifie qu'elles sont détournées de l'enfouissement, comparativement à 38 % auparavant.
- ✓ Nous avons diminué d'environ 600 tonnes la quantité de matières recyclables que nous produisons comparativement à il y a 10 ans. Cette baisse de 20 % démontre que nous faisons des efforts de consommation plus responsable et de réduction à la source.
- ✓ En 2021, nos initiatives municipales comme le conteneur de verre et la station de lave-glace ont permis de recycler 155 tonnes de verre, soit 37 tonnes de plus que l'an dernier, et d'éviter l'utilisation de 1995 bidons de lave-glace en plastique.

Force est de constater que nous sommes sur la bonne voie en ce qui concerne la gestion des matières résiduelles et que la quantité de déchets qui se retrouvent à l'enfouissement diminue considérablement. Avec l'arrivée du bac brun dans les immeubles de 9 logements et plus en fin d'année 2021 et dans les commerces en 2022, notre bilan ne pourra que s'améliorer.

Malgré tout, il est important de poursuivre nos efforts collectifs. Continuez de réduire votre production de déchets à la source et, surtout, de bien trier. Le bon tri semble une habitude bien acquise à la maison, mais la réalité est tout autre dans les espaces publics. Utilisez adéquatement les stations de tri extérieures afin que moins de matières finissent à l'enfouissement!





Pourquoi tant d'arbres sont-ils actuellement abattus sur notre territoire?

Nous sommes tous d'accord avec l'idée qu'il fait bon vivre entourés d'arbres et que leur présence est bénéfique pour l'environnement. Malgré tout, chaque année, plusieurs arbres sont abattus et certaines personnes se questionnent sur la raison.

Des causes naturelles

C'est vers le début des années 1960 que de nombreux arbres de rue ont été plantés à Saint-Lambert. À cette époque, les plantations n'étaient pas très diversifiées. L'érable argenté, l'érable de Norvège, l'orme d'Amérique et le frêne étaient les grandes vedettes urbaines. La mort de milliers d'arbres causée par la maladie hollandaise de l'orme (ou graphiose), puis plus récemment par l'agrile du frêne a mis en lumière que planter trop d'arbres d'une même espèce n'était pas profitable à long terme et qu'il fallait promouvoir la biodiversité.

Également, nos arbres ont traversé de nombreuses tempêtes. Parmi celles-ci, la crise du verglas de 1998, qui a causé énormément de dommages. Ces blessures continuent de se faire sentir bien après l'évènement passé.

Des causes liées à l'activité humaine

Par ailleurs, les arbres peuvent être victimes de réalisation de travaux extérieurs. Lorsque le sol doit être creusé, une attention est rarement accordée à la protection des racines. La base du tronc peut également pourrir si celui-ci est enseveli. Les répercussions ne sont souvent visibles que six à sept ans plus tard, alors que l'arbre dépérit et qu'il est trop tard pour agir.

Un mauvais élagage peut aussi affaiblir les arbres. C'est d'ailleurs pourquoi l'étêtage, qui consiste à couper la cime de l'arbre, est interdit sur notre territoire.

Enfin, il arrive malheureusement que des arbres sains doivent être abattus pour permettre la réfection des infrastructures publiques, notamment les conduites d'égout et d'eau potable. Il s'agit toutefois d'une option de dernier recours quand toutes les autres possibilités ont été écartées.

À nous d'agir!

Les arbres sont une priorité à Saint-Lambert, soyez-en assurés! L'équipe municipale met beaucoup d'énergie autant dans l'entretien que dans les plantations annuelles pour favoriser la résilience et la préservation de notre canopée urbaine. D'ailleurs, en 2022, un budget supplémentaire de 100 000 \$ a été prévu pour la plantation d'arbres. Un projet de revitalisation est également en cours au boisé du Limousin.

Vous pouvez vous aussi agir sur votre propriété. Si vous faites des travaux extérieurs, informez-vous sur les mesures de protection des arbres et respectez-les. Évitez de procéder à un élagage trop sévère des branches en confiant cette tâche à des professionnels. Surtout, commencez par planter le bon arbre au bon endroit!

Pour plus de conseils, vous pouvez communiquer avec l'équipe de foresterie urbaine au 450 466-3889, poste 3316 ou à foresterie@saint-lambert.ca.

ACHAT LOCAL

VOX POP

Nous sommes allés à votre rencontre afin de savoir ce que vous appréciez le plus du centre-ville de Saint-Lambert. Voici ce que vous aviez à dire!



Marjolaine et Madeleine, résidentes

« Ce qu'on aime le plus dans les rues de Saint-Lambert, c'est l'ambiance qui y règne. Nous affectionnons tout particulièrement les produits fins de chez *Olive & Olives*, surtout pour les cadeaux d'hôte ainsi que les savons artisanaux de la *Savonnerie Olivier*. Ils sentent tellement bon! »



Claire Robichaud, résidente

« J'habite à Saint-Lambert depuis les années 1970 et ce que j'aime le plus, c'est la proximité des commerces. J'aime beaucoup magasiner à la boutique *Dorlottine*, où je fais toujours de belles trouvailles déco. Gros coup de cœur également pour la *Pâtisserie Juste une fois*. Elle offre un vaste choix de mets préparés, tous aussi savoureux les uns que les autres. »



Claudine Doyle, résidente de Ville Mont-Royal

« Je suis nouvellement maman en congé de maternité et je choisis de magasiner à Saint-Lambert, car il y a toujours des places de stationnement! Avec une poussette, ça peut parfois être difficile de circuler, mais les rues ici sont parfaites pour faire de belles grandes marches avec ma petite. »



Romane Stevenson et Alexie Boucharde, résidentes

« On adore le *Café Pistache*, autant pour étudier que pour siroter un bon matcha sur la terrasse chauffée! Pour une soirée cool entre amis, on aime bien l'ambiance et la nourriture au *Bistro Les Assouffés*. »



François De Tonnancour, résident

« Ce que j'apprécie le plus de l'avenue Victoria, c'est qu'on se croirait dans un beau petit village, mais qu'en réalité on est à moins de 10 minutes du centre-ville de Montréal! Chaque fois que je m'y promène, je trouve les gens courtois et de bonne humeur. Je vais souvent à la *Boulangerie Pagé* avec ma fille pour discuter autour d'un bon petit café. »



Éliane De Tonnancour, résidente

« Je me sens bien dans les rues de Saint-Lambert puisque j'ai grandi ici. Je vais souvent à la *Librairie Le Fureteur* pour dénicher de bons livres. J'ai aussi un parti pris pour les *Chocolats et glaces Hartley*. J'y vais depuis que je suis toute petite! »

POUR VOS FRINGALES, PENSEZ LOCAL!

Vous aimez vos restaurants de quartier? C'est le temps de les encourager! Leur réouverture a fait bien des heureux. En plus de vous y rendre sur place pour un bon repas en famille ou entre amis, voici trois idées pour en profiter encore plus.

S'offrir une soirée sans cuisiner

La vaste majorité des restaurants proposent des menus pour emporter ou en livraison. Une belle façon de vous gâter, tout en restant dans le confort de votre foyer.

Acheter des produits spécialisés

Certains restaurateurs vendent quelques-uns de leurs plats vedettes (vinaigrettes, sauces, desserts, et bien plus) et même parfois de la marchandise dérivée. Présentez fièrement à vos convives les produits de votre établissement coup de cœur!

Offrez une carte-cadeau à quelqu'un que vous aimez

C'est simple : ça fait toujours plaisir et c'est une belle façon de faire découvrir la gastronomie lambertoise.

BUDGET 2022

MAINTIEN DES SERVICES AUX CITOYENS, MALGRÉ L'AMPLEUR DES DÉFIS FINANCIERS

Le budget 2022 mise sur une expérience de services aux citoyens ayant fait ses preuves, le tout en tenant compte de la capacité de payer de la population et d'un contexte budgétaire plus serré que jamais.

QUELQUES SERVICES OFFERTS PAR LA VILLE



La réalisation d'un budget est un exercice complexe qui, chaque année, donne l'occasion de réévaluer les services en fonction des besoins exprimés par la population, des nouvelles réalités du milieu et des ressources disponibles. Loin d'être une simple formalité, cet exercice mobilise les équipes et les élus pendant plusieurs mois. Il demande de la rigueur, de l'analyse et des choix parfois difficiles afin de satisfaire le plus grand nombre de citoyens.

Grâce à une gestion rigoureuse des dépenses locales, la hausse du compte de taxes pour les services locaux d'une résidence d'une valeur moyenne évaluée à 823 292 \$ se limite à 4,36 %, sous l'inflation. En comparaison, la quote-part de l'agglomération de Longueuil entraîne, pour la même maison, une hausse représentant 11,35 % sur laquelle notre Ville n'a aucun contrôle. Ainsi, le taux de taxation globale s'élève à 7,9 % pour la maison moyenne en 2022, ce qui se traduit par une augmentation d'environ 506 \$ par rapport à l'année dernière.

Enjeu majeur

L'ensemble du conseil municipal reconnaît qu'un des principaux enjeux de l'exercice budgétaire constitue le déséquilibre fiscal de Saint-Lambert au sein de l'agglomération de Longueuil. La formule de calcul en place depuis 2007 a pour effet de taxer davantage les villes qui ont une forte proportion de leur assiette fiscale provenant du secteur résidentiel, ce qui est le cas de Saint-Lambert.

« Dans un souci de transparence, je dois vous dire que notre ville est en situation de détresse budgétaire, principalement à cause de la formule de partage des dépenses de

LE BUDGET, QUI S'ÉTABLIT À 61 533 289 \$, COMPREND TOUTES LES TAXES FONCIÈRES POUR LES SERVICES DE SAINT-LAMBERT, DE L'AGGLOMÉRATION DE LONGUEUIL ET DE LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL.

l'agglomération. Puisqu'il n'y a pas de parc industriel à Saint-Lambert, nous sommes désavantagés. De plus, la valeur moyenne de nos maisons est beaucoup plus élevée que dans le reste de l'agglomération, ce qui est encore plus pénalisant pour nous. C'est ainsi qu'en 2022, plus de la moitié de vos taxes iront directement à l'agglomération, sans que nous ayons un réel contrôle sur celles-ci», déclare la mairesse Pascale Mongrain à ce sujet.

Faits saillants

Devant l'enthousiasme suscité par certaines mesures introduites aux bénéfices des citoyens au cours des dernières années, celles-ci sont reconduites. Notons tout d'abord la gratuité des plateaux sportifs aux organismes dont l'offre de services s'adresse aux jeunes. Cette mesure a été bien accueillie par la population en général et a servi nos organismes. Son application a été bénéfique pour contribuer à l'exercice physique comme saine habitude de vie.

Dans des conditions budgétaires particulièrement difficiles causées par le déficit fiscal de l'agglomération et par l'ampleur de la vétusté de nos infrastructures, nous sommes fiers de vous présenter ce budget responsable qui maintient la qualité des services.

PASCALLE MONGRAIN, MAIRESSE

Les personnes âgées à faible revenu ont été nombreuses à se procurer gratuitement des titres mensuels de transport en commun «Accès 65». Ce service atteint amplement son objectif, qui est de les encourager à demeurer actives, tout en leur évitant d'être préoccupées par l'aspect financier de leurs déplacements. Le projet pilote permettant le stationnement sur rue de nuit durant l'hiver, à l'exception des moments où le déneigement est nécessaire, a lui aussi été reconduit pour 2022.

Le conseil municipal a également dû réviser certains éléments du budget. Ainsi, il reverra en 2022 l'enveloppe budgétaire reliée aux subventions aux organismes et aux partenaires afin de tenir compte de leur mission, du nombre de leurs usagers ou bénéficiaires et de leur situation financière. L'entente de subvention au bénéfice de la Corporation de développement économique (CDE) de Saint-Lambert n'a pas été renouvelée pour l'année 2022. La Ville de Saint-Lambert reprendra ainsi sous son aile l'organisation des Fêtes de Saint-Lambert.

Finalement, par souci environnemental et économique, le programme

Loisirs à la carte ne sera plus imprimé. Une version numérique, tout aussi complète, donnera toutes les informations pertinentes. De plus, le magazine municipal *Vivre Saint-Lambert* deviendra une publication saisonnière, passant de 6 à 4 parutions par année.

Nouvelles mesures

Malgré un budget serré, des nouveautés s'ajoutent à l'offre de services en place. À la suite de beaucoup d'abattage nécessaire pour la sécurité, les investissements dans la plantation d'arbres seront bonifiés de l'ordre de 100 000 \$. Ils seront financés par l'augmentation des compensations pour les piscines résidentielles. Nous espérons que ces efforts assureront la pérennité de notre belle canopée.

Les heures d'ouverture à la bibliothèque seront également bonifiées à la hauteur d'un budget de 50 000 \$. L'aréna restera ouvert durant l'été, ce qui engendrera des revenus supplémentaires nets estimés à 23 000 \$. Ces nouveautés seront mises en place afin que la population puisse profiter davantage de ces activités fortement appréciées.

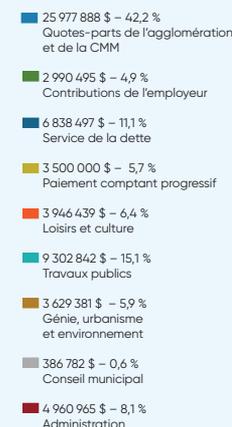
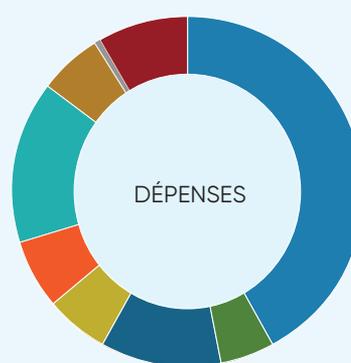
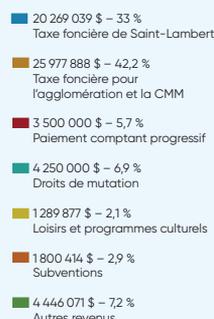
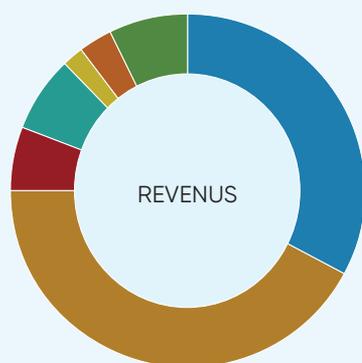
Investissements

L'évolution de la dette est également un défi auquel le conseil municipal doit faire face. Des investissements importants sont essentiels pour poursuivre le rattrapage du déficit d'entretien des infrastructures municipales afin d'assurer une qualité de service. Les priorités sont fixées en tenant compte des ressources financières disponibles de façon à ce que le fardeau des générations futures n'augmente pas davantage.

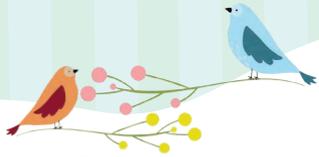
«Plusieurs de nos infrastructures ne sont pas seulement vieillissantes; elles sont finies. Notre ville a cumulé 100 M\$ de dette brute (75 M\$ de dette nette). Aux personnes qui nous suggèrent d'emprunter davantage, nous répondons que cela reviendrait à taxer davantage nos citoyens, vu les intérêts et remboursements de capital à effectuer au cours des années subséquentes. Nous devons en tenir compte dans le choix des projets à venir», explique la mairesse Pascale Mongrain.

Pour en savoir plus, rendez-vous au saint-lambert.ca/budget.

REVENUS ET DÉPENSES



Les revenus et les dépenses se répartissent dans ces grandes catégories. Pour des tableaux plus détaillés, rendez-vous au saint-lambert.ca/budget.



EN VEDETTE

Mars - Avril - Mai



Selon l'évolution de la situation sociosanitaire, ce programme pourrait changer.

Visitez le saint-lambert.ca/calendrier pour rester informés et pour obtenir tous les détails sur les activités.

JUSQU'AU 10 MARS

EXPOSITION DE GERVAIS DESCHÊNES

Sur les heures d'ouverture, au centre multifonctionnel

Afin d'encourager les artistes lambertois et de faire connaître nos talents locaux à tous les citoyens, des expositions ont lieu tout au long de l'année au centre multifonctionnel. Jusqu'au 10 mars, découvrez l'exposition de l'artiste peintre Gervais Deschênes.

LUNDI 7 ET JEUDI 10 MARS

CINÉ-DÉCOUVERTE : L'APPÉTIT D'ÈVE

De 14 h à 15 h 15 (7 mars)

De 18 h 30 à 19 h 45 (10 mars)

À la bibliothèque

Entre son goût pour la liberté et son insatiable et rieuse curiosité, Fabienne Lips-Dumas interroge les plus grands biologistes et paléontologues de la planète. L'Histoire des origines la guide dans cette quête d'identité.

MERCREDI 9 MARS

COMMENT NAVIGUER SUR INTERNET?

De 18 h 30 à 20 h, à la bibliothèque

Inscription requise

Découvrez comment faire une recherche en ligne en utilisant des mots-clés. Vous apprendrez également à décoder quels résultats sont les plus pertinents à vos recherches.

SAMEDI 12 MARS

LA VIE D'ARTISTE DE JEAN-PAUL RIOPELLE

À 10 h, au centre multifonctionnel

Inscription requise (20 \$)

Dans cet atelier, découvrez ce grand artiste québécois et créez votre propre chef-d'œuvre.



DIMANCHE 13 MARS

L'APPROCHE CANINE : DÉCOUVREZ LE LANGAGE CANIN

De 10 h 30 à 11 h 30, à la bibliothèque
Inscription requise

Dans cet atelier destiné aux enfants de 5 à 9 ans, Mireille Chapleau, coach en comportement canin, leur apprendra les différents signaux des chiens afin qu'ils puissent les côtoyer sécuritairement.

*Cette activité est financée par la
Fondation des amis de la bibliothèque.*

JEUDI 17 MARS

RENCONTRE D'AUTEURE AVEC LOUISE LACOURSIÈRE

De 18 h 30 à 19 h 30, à la bibliothèque
Inscription requise

Rencontrez l'auteure Louise Lacoursière, qui s'est fait connaître d'un vaste lectorat avec sa saga sur Anne Stillman McCormick et avec sa trilogie *La Saline*, qui a remporté un vif succès.

*Cette activité est financée par la
Fondation des amis de la biblio-
thèque.*

DU JEUDI 17 MARS AU JEUDI 28 AVRIL

EXPOSITION DE SANDRA MORELLATO

Sur les heures d'ouverture, au centre multifonctionnel

Afin d'encourager les artistes lambertois et de faire connaître nos talents locaux à tous les citoyens, des expositions ont lieu tout au long de l'année au centre multifonctionnel. Du 17 mars au 28 avril, découvrez celle de Sandra Morellato.

SAMEDI 19 MARS

HEURE DU CONTE AVEC BARBADA

De 10 h 30 à 11 h 15, à la bibliothèque

Inscription requise

Les enfants de 3 à 6 ans sont invités à venir rencontrer et écouter la célèbre drag queen Barbada, qui leur fera découvrir de magnifiques histoires.

MERCREDI 23 MARS

REVENU QUÉBEC : AÎNÉS ET FISCALITÉ

De 14 h à 16 h, à la bibliothèque

Inscription requise

Cette conférence est destinée aux aînés qui désirent se renseigner sur les règles fiscales et sur les principaux changements pour l'année en cours.

La présentation portera notamment sur les revenus, sur les déductions, sur les crédits d'impôt, sur les cotisations et sur les programmes sociofiscaux.

MERCREDI 23 MARS

CRÉER UNE ADRESSE COURRIEL

De 18 h 30 à 19 h 30, à la bibliothèque

Inscription requise

Une adresse courriel est indispensable pour accéder à la plupart des services disponibles en ligne. Apprenez à créer votre adresse courriel en quelques clics!

JEUDI 24 MARS**SE REPÉRER DANS SA BOÎTE DE COURRIELS ET ENVOYER UN COURRIEL**

De 18 h 30 à 19 h 30, à la bibliothèque
Inscription requise

Cet atelier vous permettra de découvrir et d'identifier les différentes parties de la boîte de courriels, de lire un courriel reçu, d'y répondre et d'écrire un nouveau courriel.

SAMEDI 26 MARS**ATELIER DE CRÉATION DE MARIONNETTES**

À 10 h, au centre multifonctionnel
Inscription requise (20 \$)

Dans cet atelier, les enfants de 7 à 12 ans pourront donner libre cours à leur imagination en confectionnant des marionnettes hilarantes et pleines de personnalité.

DIMANCHE 27 MARS**NOM D'UNE BOTTE!**

À 15 h, au centre multifonctionnel
Billet requis (10 \$)

La légende raconte qu'il y a plus de 1000 ans, une botte possédant des pouvoirs extraordinaires fut volée et cachée sur une île déserte. Dans ce spectacle, les enfants de 5 ans et plus suivront les aventures de trois femmes pirates qui partent à sa recherche.

MERCREDI 30 MARS**VIRALITÉ ET IMPACTS DES FAUSSES NOUVELLES**

De 18 h 30 à 19 h 30, à la bibliothèque
Inscription requise

Grâce à cet atelier, vous comprendrez mieux le phénomène des fausses nouvelles (*fake news*), pourquoi elles deviennent virales sur le Web, les impacts de la désinformation et les trucs qu'utilisent les journalistes pour vérifier l'information.

LUNDI 4 AVRIL ET JEUDI 7 AVRIL**CINÉ-DÉCOUVERTE : JORDAN RIVER ANDERSON, LE MESSAGER**

De 14 h à 15 h 15 (4 avril)

De 18 h 30 à 19 h 45 (7 avril)

À la bibliothèque

Soyez témoins du combat de Jordan River Anderson pour que les enfants inuits et des Premières Nations bénéficient de soins de santé, de services sociaux et de services d'enseignement public égaux à ceux du reste de la population canadienne.

**MERCREDI 6 AVRIL****RENCONTRE AVEC ANNE PANASUK**

De 18 h 30 à 19 h 30, au centre multifonctionnel
Inscription requise

Anthropologue, Anne Panasuk a été journaliste à la télévision de Radio-Canada durant 38 ans. Sa connaissance des Premières Nations lui a permis de révéler des histoires méconnues dans des reportages dont l'excellence a été maintes fois soulignée.

Cette activité est financée par la Fondation des amis de la bibliothèque.

DIMANCHE 10 AVRIL**LA POULE OU L'ŒUF (SPÉCIAL PÂQUES)**

De 10 h 30 à 12 h, à la bibliothèque
Inscription requise

Lors de cet atelier pédagogique, les enfants de 4 à 8 ans découvriront pourquoi les poules ressemblent à des dinosaures. Ils apprendront également bien des choses sur ce qui se cache derrière la douzaine d'œufs dans le frigo à la maison.

Cette activité est financée par la Fondation des amis de la bibliothèque.

MERCREDI 20 AVRIL**ASSURANCES : POUR MIEUX S'Y RETROUVER**

De 18 h 30 à 19 h 30, à la bibliothèque
Inscription requise

Cet atelier vous en apprendra plus sur les assurances courantes et sur leur utilité, et vous aidera à choisir des assurances qui correspondent réellement à vos besoins.

VENDREDI 22 AVRIL**CINÉ-PIANO AVEC ROMAN ZAVADA**

À 20 h, au centre multifonctionnel
Billet requis (12,50 \$)

Le pianiste Roman Zavada vous propose un voyage dans le temps en redonnant une seconde vie aux classiques du cinéma muet. Avec son piano, il rend hommage aux plus grands génies du cinéma qui, de nos jours, sont tombés dans l'oubli.

SAMEDI 23 AVRIL**ATELIERS DE CRÉATION DE SAVON**

À 10 h ou à 11 h, au centre multifonctionnel
Inscription requise (20 \$)

Dans cet atelier, les enfants de 6 à 12 ans pourront créer de vrais savons pleins de couleurs avec les motifs et les parfums de leur choix.

**DIMANCHE 24 AVRIL****GIGI ET GÉRONIMO – DUO FANTASTIQUE**

À 15 h, au centre multifonctionnel
Billet requis (10 \$)

Explorez les arts du cirque et de la magie grâce aux prestations enlevantes et impressionnantes de Gigi et Géronimo, le duo fantastique!

MERCREDI 27 AVRIL

L'ÉCOPELOUSE

À 19 h, en virtuel

Inscription requise

Lors de cette conférence, Micheline Lévesque vous fournira de nombreuses informations pratiques et concrètes qui vous permettront de choisir le type de pelouse qui vous convient afin de minimiser votre empreinte écologique.



JEUDI 28 AVRIL

CONFÉRENCE SUR LES PROCHES AIDANTS

De 14 h à 15 h 30 ou de 18 h 30 à 20 h

À la bibliothèque

Inscription requise

Cette conférence vous présentera un portrait de la réalité des aidants, des stratégies pour prévenir l'épuisement, la notion de compte en banque énergétique ainsi que les services et ressources pour soutenir les aidants dans leur rôle.

MERCREDI 4 MAI

PRÉLUDES À L'OPÉRA

De 19 h à 20 h 30, à la bibliothèque

Inscription requise (5 \$ payables sur place en argent comptant)

Animée par Richard Turp, cette conférence portant sur la production *La flûte enchantée* de l'Opéra de Montréal sera accompagnée d'extraits sonores et visuels.

Cette activité est financée par la Librairie Le Fureteur au profit de la Fondation des amis de la bibliothèque.

SAMEDI 7 MAI

DU BOIS DANS MA BOUFFE

De 10 h 30 à 11 h 30, à la bibliothèque

Inscription requise

Dans cet atelier, les jeunes de 6 à 8 ans découvriront que non seulement l'arbre nourrit les animaux, mais il nous nourrit aussi souvent dans des aliments insoupçonnés.

SAMEDI 7 MAI

PROMENONS-NOUS DANS LES BOIS

De 13 h à 14 h, à la bibliothèque

Inscription requise

Dans cet atelier, les enfants de 9 à 12 ans seront sensibilisés à l'importance des arbres et de la forêt pour nous, les humains, mais aussi pour la vie en général. Ils découvriront toute la place des arbres dans notre quotidien.

DIMANCHE 8 MAI

CINÉ-FAMILLE DE L'ONF : CAPSULES SCIENTIFIQUES

De 10 h à 16 h, à la bibliothèque

Arrêtez-vous un instant dans la salle d'animation jeunesse pour écouter de courtes capsules scientifiques tirées des séries *La liste des choses qui existent* et *Une minute de science, S.V.P.!* de l'Office national du film.

JEUDI 12 MAI

LES POLLINISATEURS ET LES PLANTES : UNE HISTOIRE D'AMOUR



De 18 h 30 à 19 h 30, à la bibliothèque

Inscription requise

Lors de cette activité, découvrez les espèces les plus communes de pollinisateurs et de plantes productrices de miel (mellifères), leur rôle irremplaçable dans les écosystèmes ainsi que des solutions pour les protéger!



DIMANCHE 15 MAI

SUZI SILVA AND THE OFF THE HOOK BLUES BAND

À 15 h, au centre multifonctionnel

Billet requis (12,50 \$)

À l'occasion de ce spectacle, The Off the Hook Blues Band, un quatuor de blues, collabore avec Suzi Silva, une chanteuse de jazz portugaise-canadienne primée.

JEUDI 19 MAI

PROTECTION DU CONSOMMATEUR : CONNAÎTRE SES DROITS

De 18 h 30 à 19 h 45, à la bibliothèque

Inscription requise

Dans cet atelier, vous en apprendrez plus sur les principes de base et les moyens de protection des consommateurs, ainsi que sur les responsabilités du consommateur et du commerçant.

DU JEUDI 19 MAI AU JEUDI 16 JUIN

EXPOSITION DE DOMINIQUE PAYETTE

Sur les heures d'ouverture, au centre multifonctionnel

Afin d'encourager les artistes lambertois et de faire connaître nos talents locaux à tous les citoyens, des expositions ont lieu tout au long de l'année au centre multifonctionnel. Du 19 mai au 16 juin, découvrez l'exposition *Le corps mémoire* de l'artiste peintre Dominique Payette.

SAMEDI 28 MAI ET DIMANCHE 29 MAI

LANCEMENT : NOUVELLE COLLECTION DE JEUX DE SOCIÉTÉ

Sur les heures d'ouverture, à la bibliothèque.

À l'occasion de la Fête mondiale du jeu, vous êtes invités à la bibliothèque pour le lancement de sa toute nouvelle collection de jeux de société. Toute une fin de semaine de jeux vous y attend. Un rendez-vous à ne pas manquer!

Des activités d'heure du conte, de bouquins et bambins, de clubs de lecture et de bibliothèque numérique sont également offertes. Consultez-les au saint-lambert.ca/calendrier.

PLANIFICATION DE NOS PARCS ET ESPACES VERTS

L'année dernière, nous avons travaillé à l'élaboration d'un nouveau plan directeur des parcs et des espaces verts. Nous nous entretenons avec le responsable de ce projet, **Éric Carignan**, chef de la Division des loisirs et de la vie communautaire.

Comment décririez-vous notre ville en matière de parcs et d'espaces verts?

É. C. Saint-Lambert compte 34 parcs et espaces verts, où nous retrouvons du mobilier, des aires de jeux, des installations de détente, des chalets de parc et plus de 50 plateaux récréatifs et sportifs : terrains de soccer, de pétanque et de tennis, piscines et patinoires extérieures, aires de jeux, etc. Ainsi, nous réussissons à répondre à la variété de besoins de notre communauté.

L'offre globale de parcs est aussi plus que satisfaisante d'un point de vue de superficie. En effet, l'Organisation mondiale de la santé recommande un ratio minimal de 10 m² de parcs et d'espaces verts aménagés par habitant. Nous sommes choyés puisque l'ensemble de nos parcs représente 28 m² par habitant.

Brièvement, qu'est-ce qu'un plan directeur des parcs et d'espaces verts?

É. C. C'est un outil de planification et d'aide à la prise de décision. Il dresse un portrait de la situation et formule des recommandations afin de mieux orienter le développement des parcs et espaces verts d'une municipalité.

Quels sont les avantages d'avoir un tel plan pour notre ville?

É. C. Plusieurs sites nécessitent des rénovations, des réfections ou tout simplement de nouveaux aménagements en fonction de l'évolution des besoins actuels et futurs de notre communauté. Ce plan tient compte, sur un horizon de 10 ans, des investissements prioritaires. Nous pourrions nous y référer chaque année pour faire notre planification et, ainsi, pour nous assurer de diriger nos efforts dans la meilleure direction possible afin de maintenir la qualité des services à la population

LA PANDÉMIE NOUS A FAIT RÉALISER À QUEL POINT LES PARCS SONT INDISPENSABLES POUR LA COMMUNAUTÉ. POUR BIEN LA SERVIR, NOUS DEVONS LUI OFFRIR DES ESPACES DE QUALITÉ, CE QUI PASSE PAR UNE PLANIFICATION RIGOUREUSE.



L'année dernière, les citoyens ont été consultés. Quels sont les principaux constats?

É. C. L'apport des citoyens a été très enrichissant, et je tiens à les remercier du sérieux avec lequel ils ont participé à la consultation. Nous avons ainsi identifié et confirmé plusieurs enjeux importants pour consolider notre réseau de parcs. Nous pouvons les résumer en six grandes orientations :

- Amélioration de l'accessibilité aux espaces publics;
- Mise en valeur du fleuve;
- Rénovation des parcs existants en proposant des activités pour toutes les catégories d'âge;
- Remplacement et mise aux normes des équipements récréatifs et sportifs;
- Rénovation et création de points de fraîcheur;
- Prolongement de la saison hivernale.

Pouvez-vous donner un exemple d'action qui pourra en découler?

É. C. Le plan prévoira le remplacement ou la rénovation des équipements plus désuets qui sont toujours souhaités par la population, par exemple la réfection du *skatepark* ou des terrains de tennis. Il identifiera également des ajouts nécessaires à l'offre de services, par exemple une *pumptrack* (piste à rouleaux) ou un terrain de soccer synthétique supplémentaire.

Quelles sont les prochaines étapes?

É. C. Le plan directeur, incluant son plan d'intervention, devra être adopté prochainement par le conseil municipal. Par la suite, nous nous en servirons chaque année pour planifier le programme triennal d'immobilisations (PTI) et les projets à entreprendre.

Le plan directeur préliminaire est disponible pour consultation au saint-lambert.ca/plan-directeur-des-parcs.



Le programme des camps de jour pour l'été 2022 sera disponible durant la semaine du 14 mars au saint-lambert.ca/publications. Les inscriptions en ligne débuteront le 23 avril, à 9 h.

Nos aînés se déplacent gratuitement!

Garder un mode de vie actif est très important pour permettre à nos aînés de vieillir en santé, tant physiquement que mentalement. Pour certains, l'aspect financier représente cependant une barrière importante les empêchant de prendre part à la vie sociale et communautaire.

C'est pourquoi la Ville offre aux aînés de 65 ans et plus ayant un faible revenu la possibilité de se déplacer en autobus gratuitement. En se procurant le titre «Accès 65», ils peuvent effectuer un nombre illimité de déplacements en transport régulier ou adapté sur le RTL, durant les périodes hors pointe suivantes :

- Hors pointe de jour : 9 h à 15 h 29
- Hors pointe de soir : 18 h 30 à 3 h 59
- Les samedis, dimanches et jours fériés.

Pour l'obtenir, les aînés doivent avoir un revenu brut annuel individuel de moins de 32000 \$ ou familial de moins de 42000 \$. Tous les détails sur ce programme sont disponibles au saint-lambert.ca/acces65.

Pour ne rien manquer de l'actualité!

Vous voulez être aux premières loges des dernières nouvelles sur notre ville? Vous désirez rester informés de l'actualité municipale entre deux parutions du magazine? Inscrivez-vous à notre infolettre électronique.

Envoyée par courriel chaque semaine aux abonnés, celle-ci vous présente un résumé des nouvelles municipales et des activités à venir.

Rendez-vous au saint-lambert.ca/infolettre pour vous inscrire. Vous pouvez également nous suivre au twitter.com/VilleStLambert ou au facebook.com/VilleStLambert. Ainsi, vous serez certains de ne rien manquer!



Avez-vous l'application bciti?

Le portail intelligent transactionnel et interactif unique bciti vous permet d'avoir accès en ligne au même endroit à une panoplie de services courants. De votre ordinateur, de votre tablette ou de votre téléphone intelligent, vous pouvez :

- Obtenir ou renouveler votre carte citoyen et celles de votre famille;
- Vous inscrire ou renouveler vos abonnements (piscine, tennis, bibliothèque, etc.) et ceux de votre famille;
- Nous signaler un problème non urgent;
- Recevoir des avis et des nouvelles importantes par notification mobile et par courriel;
- Gérer votre profil et celui de votre famille.

Ainsi, il n'est dorénavant plus nécessaire de vous déplacer en personne pour tous ces services. Si ce n'est pas déjà fait, nous vous encourageons fortement à vous inscrire à la plateforme bciti. Visitez le saint-lambert.ca/bciti pour en savoir plus.



Travailler cet été à la Ville de Saint-Lambert vous intéresse-t-il?

Chaque année, durant la saison estivale, des étudiants rejoignent l'équipe municipale à titre de stagiaires, notamment pour composer l'ÉCO Brigade, pour agir comme patrouilleur à l'urbanisme ou pour apporter un coup de main sur les chantiers routiers. Du côté des loisirs, ce sont près de 30 étudiants qui chaussent leurs souliers d'animateur et 60 autres qui assument le rôle de sauveteurs.

Pour rester à l'affût des possibilités d'emploi, rendez-vous au saint-lambert.ca/carrieres.

Des formations pratiques

La Ville de Saint-Lambert offre diverses formations pour préparer les adolescents à occuper des emplois étudiants au sein de la municipalité. D'abord, elle propose aux jeunes de 14 à 15 ans de suivre le programme Diplôme d'aptitudes aux fonctions d'animateur (DAFA). Cette formation, lancée en 2009 par le Conseil québécois du loisir, vise à outiller les futurs animateurs et à les préparer à assurer ce rôle avec sécurité et créativité. D'ailleurs, il est obligatoire d'avoir cette certification pour travailler au sein des camps de jour.

Ensuite, la municipalité offre les quatre étapes de la formation permettant d'accéder au métier de sauveteur, soit les cours Médaille de bronze, Croix de bronze, Premiers soins – Général et Sauveteur national. Ceux qui obtiennent cette certification peuvent alors poser leur candidature pour travailler à titre de sauveteurs dans les piscines municipales.



Un arbre à prix réduit, ça vous dit?

En prévision du printemps, pourquoi ne pas réfléchir à vos activités de jardinage et à l'embellissement de vos terrains? Que vous souhaitiez remplacer un frêne qui a dû être abattu ou simplement ajouter un peu de cachet à votre terrain, nous vous organisons encore une fois cette année la traditionnelle vente d'arbres. Différentes essences vous y seront offertes à prix réduit de même que des barils récupérateurs d'eau de pluie qui faciliteront sans aucun doute votre jardinage cet été.

Si vous désirez obtenir un arbre ou un baril, vous devrez le commander en ligne à compter du 7 mars à 8 h sur le site d'inscription des activités de loisirs, jusqu'à écoulement des stocks. En raison de la situation avec la COVID-19, nous confirmerons ultérieurement la façon dont seront distribués les arbres et les barils achetés. Surveillez le saint-lambert.ca pour tous les détails.



Découvrez le programme Biblio-Jeux!

Parents de jeunes enfants, vous avez sans doute parfois certaines inquiétudes quant au développement de vos bouts de chou. Grâce au programme Biblio-Jeux offert à la bibliothèque, vous pouvez emprunter gratuitement des jeux de stimulation du langage et de l'éveil à l'écrit. Ces jeux sont spécialement sélectionnés pour les parents d'enfants de 6 mois à 6 ans afin de les outiller dans le développement du langage de leur enfant, quel que soit leur niveau.

En plus d'outiller les parents, ce programme vise à préparer les enfants pour leur entrée à la maternelle, à offrir un cadre d'expertise et des solutions concrètes aux familles ainsi qu'à développer l'habitude de fréquenter sa bibliothèque publique dès le plus jeune âge.

N'hésitez pas à profiter de cette ressource de votre bibliothèque! Pour en savoir plus sur les autres programmes de la bibliothèque qui pourraient vous être utiles, visitez le bibliotheque.saint-lambert.ca.

Un maître averti en vaut deux

Enfin, les beaux jours sont de retour! Votre fidèle compagnon est content de sortir faire une promenade avec vous. Toutefois, en tant que propriétaire de chien, vous devez respecter certains règlements :

- Assurez-vous de ramasser et jeter proprement les excréments de votre chien;
- Tenez constamment votre chien en laisse d'une longueur maximale de 2 mètres;
- Il est interdit d'amener son animal dans un parc, un espace vert, un terrain de jeux ou un bâtiment municipal, sauf si une signalisation le permet;
- Ayez une licence valide pour votre animal.

Votre coopération permet de conserver un environnement sain et de qualité pour tous.



Planifiez-vous des rénovations?

La dernière année vous a permis de passer beaucoup de temps à la maison et certaines idées de rénovation vous sont venues en tête? Avec l'arrivée du beau temps, ce sera bientôt l'occasion d'entreprendre vos projets. Toutefois, n'oubliez pas que l'obtention d'un permis est obligatoire pour tous les travaux de rénovation et de construction extérieurs (rénovation de la façade, installation d'une clôture ou d'une thermopompe, abatage d'un arbre, etc.) ainsi que ceux à l'intérieur de votre propriété lorsqu'ils touchent la structure du bâtiment ou dépassent 3 000 \$.

Avant d'effectuer des achats ou de commencer des travaux, communiquez avec le Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection au 450 466-3277 ou à urbanisme@saint-lambert.ca.

A message from your mayor

Dear fellow citizens,

At the time of writing, your newly elected officials have already completed a full quarter on council.

In addition to completing compulsory training programs at the start of our mandate as well as getting ourselves up to speed on ongoing files, our council has not wasted any time in addressing the following priority files:

Adoption of the 2022 budget: We are suffering from a lack of liquidity and a serious infrastructure maintenance deficit due to factors beyond our control and in relation to our position within the Agglomération de Longueuil. I would like to thank you for the understanding you have shown regarding the tax increases we have had to impose to maintain services, especially given the context of the skyrocketing increases in Saint-Lambert's property values, as assessed by Longueuil's property assessment department for the 2022-2024 assessment roll.

Hiring of a new city manager: We are delighted to welcome Jasmin Savard to our team. He will begin his duties on March 7. We also extend our sincere thanks to Jacques Des Ormeaux, who served as acting city manager since July 2021, and we wish him a happy retirement!



Request for a review of the sharing formula for common services: It is already clear that the Agglomération de Longueuil does not intend to modify the existing tax base, which has been based almost entirely on our residential property values since 2007. It is also not considering any form of relief, despite the precarious financial position in which our city finds itself.

Regardless, we must continue to move forward with the next steps in our sustainability plan for Saint-Lambert: (i) continue to work with the Agglomération and at other levels, (ii) update our zoning and urban planning by-laws, and decide on a real estate recovery plan to allow for the development and redevelopment of certain sectors of our city, and (iii) prioritize the environment and the trees.

We know how much you care about our city's heritage, architecture and environment. Rest assured that we will consult with you before adopting any resolutions on these issues.

Urban planning: We have conveyed to our teams at City Hall our unanimous position on the importance of henceforth taking into consideration and prioritizing heritage, trees and vegetation in the analysis of any project submitted for approval.

Shortage of daycare spaces: We have been working with CPEs and private daycare owners to respond to the urgent call for interest issued by the Ministère de la Famille. Our city has been awarded more than 200 additional daycare spots. Details will follow shortly, but we are relieved to know that these spaces will be available quickly and will meet the crying needs of many young families in Saint-Lambert.

In closing, I hope you continue to take care of yourself and your loved ones during this pandemic. Let's hope that our lives can return to some semblance of normality in the coming months.

Until the next time,
Pascale Mongrain
450-466-3235 – mairie@saint-lambert.ca

COVID-19 | Overview of the situation

As we go to press, the impacts of COVID-19 on our municipal services are minimal. Activities, including shows, have resumed in person. However, you need to reserve for most of them, and hosting capacity is reduced to ensure the social distancing appropriate for the situation.

For the moment, the vaccine passport is required for anyone aged 13 and up participating in cultural, recreational, and sports activities. It is also required for visitors and spectators inside the recreation centre, the pool and the arena. The only exception applies to people visiting the service counter. As announced by the government, this measure will be eliminated by March 14.

Before showing up in person, we ask that you give priority to making your requests online, by email, or by phone, whenever possible. You can reach the City's various departments directly by email or phone or contact the reception desk at 450-672-4444 or at info.citoyens@saint-lambert.ca.

Do you have the bciti app?



The unique transactional, interactive and smart bciti online portal gives you one-stop access to a wide range of City services from your computer, tablet or smartphone.

- Obtain or renew your resident's card and those of your family members.
- Sign up for or renew your memberships (swimming pool, tennis, library, etc.) and those of your family members.
- Report a non-urgent problem.
- Receive mobile and email alerts and important news.
- Manage your profile and those of your family members.

This means that you no longer have to go in person to obtain all these services. If you have not already done so, we strongly urge you to sign up on the bciti platform. Visit saint-lambert.ca/en/bciti to learn more.



Jasmin Savard appointed city manager

We are extremely pleased to announce that Jasmin Savard will take up his post as City Manager of the Ville de Saint-Lambert on March 7. His appointment is excellent news for the city's development, particularly in light of the challenges that will have to be met in the coming years. Jasmin Savard is a seasoned manager with extensive experience in the field, a strong political sense, and a global vision of municipal issues.

An urban and municipal public policy expert, Jasmin Savard has devoted the last 15 years of his career to serving all Quebec's municipalities at the Union des municipalités du Québec (UMQ), where he held the position of managing director for eight years. Mr. Savard is also a certified corporate director (ASC).

He will take over from Jacques Des Ormeaux, who has served as acting city manager since last July. We thank Mr. Des Ormeaux for all the work he has put in and for having filled this role most diligently over the past few months.

Our low-income seniors can get around for free!

Maintaining an active lifestyle is very important for our seniors to age in good physical and mental health. For some, however, the cost of transportation poses a major barrier that prevents them from taking part in social and community life.

That is why the City offers low-income seniors aged 65 and over the possibility of getting around by bus free of charge. By obtaining the Accès 65 transit pass, they can use the RTÉs regular or paratransit services as much as they want during the following off-peak hours:

- daytime off-peak hours: 9 a.m. to 3:29 p.m.
- evening off-peak hours: 6:30 p.m. to 3:59 a.m.
- Saturdays, Sundays and statutory holidays.

To obtain a pass, seniors must have a gross annual personal income of less than \$32,000 or a family income of less than \$42,000. All the program details are available at saint-lambert.ca/en/acces65.



A fun summer ahead for your children!

As usual, all summer long we will be offering days camps that will let your children have lots of fun and enjoy the nice weather.

The complete summer program will be available on our website at saint-lambert.ca/en/publications during the week of March 14. In it, you will find a wide range of activities available to children aged 5 to 13, depending on their interests and preferences. Be sure to check it out quickly so you can choose the camps you would like your children to attend.

And remember to register online, via the activities registration module, starting Saturday, April 23, at 9 a.m.

Have a great summer!

Interested in a bargain-price tree?

In preparation for spring, why not think ahead to your gardening activities and ways of sprucing up your property! Whether you want to replace an ash tree that had to be cut down or simply add a little cachet, we will be holding the traditional tree sale again this year to help you out. You'll be offered different species of trees at reduced prices, along with rainwater recovery barrels that will make gardening much easier for you this summer.

If you would like to buy a tree or a barrel, you will have to order it online as of March 7 at 8 a.m. via the activities registration module, until stocks run out. Due to the COVID-19 situation, we will confirm at a later date how the trees and barrels will be distributed. Check the City's website at saint-lambert.ca for all the details.

Blowing dead leaves without polluting

Effective May 1 this year, there will be total ban on the use of gas-powered leaf blowers. The aim is to reduce emission of the greenhouse gases, which are so harmful to the environment, and their impacts on human health. Electric leaf blowers will still be permitted, but only between June 1 and September 30.

The best way to collect your dead leaves is still (and will always be) using a good old rake! It's environmentally responsible, good for your health, and less noisy!



An informed pet owner is a responsible pet owner

The good weather is finally here. Your most faithful companion is happy to get out for walks with you. However, as a dog owner, you must comply with certain by-laws:

- Make sure you pick up and properly dispose of your dog's excrement.
- Keep your dog on a leash measuring no longer than two metres at all times.
- You may not take your pet into a park, green space, playing field, or municipal building unless signs indicate otherwise.
- You must have a valid licence for your dog.

Your cooperation helps preserve a healthy, high-quality environment for all.

A look back at our waste production

The beginning of a new year often goes hand in hand with taking stock. To start 2022 on the right foot, let's take the opportunity to assess our waste production in 2021. Are we on the right track? Most definitely!

- ✓ In 2021, we produced 985 fewer tonnes of garbage than in 2018, that is, before organic waste collection was introduced. This represents a 20% reduction in the garbage we send to landfills annually!
- ✓ Since organic waste collection began, nearly 49% of our waste has been recovered (which means that it has been diverted from landfill), compared to 38% previously.
- ✓ We have reduced the amount of recycling material we produce by around 600 tonnes compared to 10 years ago. This 20% drop shows that we are making more responsible efforts in terms of consumption and reduction at source.
- ✓ In 2021, our municipal initiatives, such as the glass recycling container and the windshield washer filling station, meant that we recycled 155 tonnes of glass—37 tonnes more than the previous year—and that we avoided using 1,995 plastic containers of windshield washer fluid.

Clearly we are heading in the right direction regarding waste management, and the amount of waste ending up in landfills has considerably diminished. Our performance can only improve with the arrival of brown bins in buildings with 9 dwellings or more at the end of 2021 and in businesses in 2022.

We urge you to continue reducing your waste production at source, and above all, to sort your garbage properly. While the habit of proper sorting appears to have been adopted in the home, it's a completely different story when it comes to public spaces. Use the outdoor sorting stations properly and less garbage will end up in landfills!



Planning renovations?

Last year you will have spent lots of time at home, and perhaps some renovation ideas popped into your head. With the good weather on the way, it will soon be time to get on with your projects. However, remember that you must obtain a permit for any outdoor renovation and construction work (renovating a façade, putting up a fence, installing a heat pump, chopping down a tree, etc.), and for indoor renovations on your property when they involve the building structure or cost more than \$3,000.

Before making any purchases or starting the work, contact the Urban Planning, Permits and Inspection Department at 450-466-3277 or at urbanisme@saint-lambert.ca.

Pool safety: End of acquired rights by 2023!

To tighten security measures around residential pools, the Quebec government announced a revision to the *Residential Swimming Pool Safety Regulation* effective July 1, 2021. The changes being put in place are in response to the recommendations of several coroners to reduce the risk of children drowning.

This updated regulation stipulates that owners of pools built before November 1, 2010 who had benefited from acquired rights that exempted them from some safety measures will have until July 1, 2023 to ensure that the fence and other installations surrounding their pool comply with the City's zoning by-law.

In addition, the regulation calls for improvements in equipment surrounding residential pools to reduce the risk of diving accidents. Residents wishing to obtain a permit for the installation of a new pool or to replace a pool feature will be required to conform to the new provisions.

Visit saint-lambert.ca/en/pools to find out about these new obligations and all the changes that must be respected. You can also contact our team at 450-466-3277 or at urbanisme@saint-lambert.ca to check whether your pool is compliant and, if not, to know what steps to take to rectify the situation.





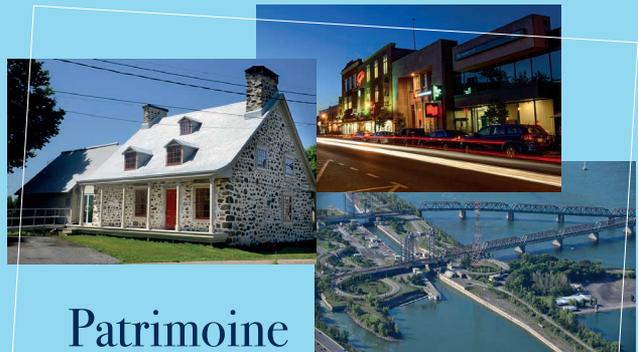
Envie d'encore plus de culture?

Découvrez une facette riche et méconnue de la ville à travers ses attraits artistiques et patrimoniaux sur ce microsite dédié à la culture! En suivant les circuits proposés ou au hasard de vos promenades, vous tomberez assurément sous son charme.



Musée à ciel ouvert

Avec son musée à ciel ouvert, Saint-Lambert se transforme en une véritable galerie d'art à ciel ouvert, où ses murs deviennent d'immenses espaces d'exposition. Sa collection diversifiée propose des œuvres provenant d'artistes peintres et de photographes de la relève, contemporains et même de renommée internationale.



Patrimoine

Qu'est-ce qui distingue Saint-Lambert des autres villes? Quel est l'héritage du passé dont nous profitons encore aujourd'hui? Qu'est-ce qui explique son cachet unique et le dynamisme de sa communauté? Apprenez-en plus sur ce qui a forgé notre municipalité à travers neuf aspects patrimoniaux de son histoire.



Art public et monuments commémoratifs

Vous demandez-vous parfois au cours de vos promenades la provenance d'une œuvre ou d'un monument? Si c'est le cas, vous adorez ces deux nouveaux répertoires qui se bonifieront au fil du temps. Vous y découvrirez les artisans et les événements derrière ces œuvres que vous croisez tous les jours dans nos différents parcs.



Artistes et artisans

Que vous cherchiez à découvrir des œuvres différentes, à échanger avec des artisans de votre discipline ou à mettre sur pied un nouveau projet artistique, ce répertoire saura vous y aider. Vous y trouverez en effet tous les renseignements pratiques sur des artistes locaux de différentes disciplines, par exemple des peintres, des écrivains, des chanteurs et autres.